

Le vendredi 6 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections étudiantes au Crous de Nantes Pays de la Loire : découvrez les nouveaux représentants élus

Durant trois jours, du 3 au 5 février, les étudiantes et étudiants étaient appelés à voter pour leurs représentants étudiants au Conseil d'administration du Crous de Nantes Pays de la Loire. A l'issue du scrutin, réalisé par vote électronique, sept nouveaux représentants et leurs suppléants ont été élus pour un mandat de deux ans. Le taux de participation s'élève à 6,5 %.

Des élus engagés pour le quotidien des étudiants

Les Crous ont été créés, il y a 70 ans, par et pour les étudiantes et les étudiants. Fruit de cette histoire, ces derniers sont représentés au sein du Conseil d'administration de chaque Crous. Leurs représentants sont élus tous les deux ans pour faire entendre leur voix sur des enjeux majeurs comme les repas, les logements, les bourses ou encore la vie étudiante et culturelle.

Les sept représentants élus ont pour mission de défendre les droits des étudiantes et des étudiants et de proposer des améliorations concrètes, en collaboration avec les équipes du Crous. Leur rôle est central pour façonner les conditions de vie étudiante sur le territoire.

Résultats des élections

Le taux de participation pour le Crous de Nantes Pays de la Loire s'élève à 6,5 % (8,7 % au niveau national), soit 8 502 votants.

Au total, 9 listes étudiantes étaient candidates selon la répartition suivante :

- 3 pour le collège 1 : Loire Atlantique et Vendée (4 sièges)
- 6 pour le collège 2 : Maine et Loire, Mayenne et Sarthe (3 sièges)

La répartition des sièges à l'issue du vote est la suivante :

Collège 1 : 4 888 votants, 7,43 % de participation

- Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes **(46,35 % des suffrages, 2 sièges)**
- Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Étudiant-e-s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste **(39,23 % des suffrages, 2 sièges)**
- UNI: la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS **(14,42 % des suffrages, 0 siège)**

Collège 2 : 3 614 votants, 5,6 % de participation

- Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou-te-s (UNEF, Coordo, RS) **(30,45 % des suffrages, 1 siège)**
- Bouge Ton Crous avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes ! **(21,79 % des suffrages, 1 siège)**
- Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes ! **(19,33 % des suffrages, 1 siège)**
- Active ton Crous **(12,54 % des suffrages, 0 siège)**
- UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS **(9,93 % des suffrages, 0 siège)**
- La Cocarde Étudiante, l'Alternative patriote **(5,97 % des suffrages, 0 siège)**

« Je tiens à remercier toutes les étudiantes et tous les étudiants qui se sont mobilisés et ont participé à ces élections. La démocratie étudiante est au cœur de l'engagement du Crous de Nantes Pays de la Loire. Les représentants élus participeront à l'ensemble de nos conseils d'administration, de nos commissions et seront pleinement associés à nos futurs projets. » Nathalie Boursier, directrice générale du Crous de Nantes Pays de la Loire.

Prochaine étape : l'élection des représentants au Crous

Ces élus rejoindront leurs homologues des 25 autres Crous pour élire, les 31 mars et 1er avril 2026, les 8 représentants étudiants au conseil d'administration du Crous (Centre national des œuvres universitaires et scolaires).

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le [Crous de Nantes Pays de la Loire](#) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Le Crous met à disposition des étudiants plus de 9 587 logements dans 46 Cités U' et Résidences U' en Pays de la Loire. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à tarif social à tous les étudiants avec ses lieux de restauration. Le Crous accompagne également les initiatives étudiantes, propose une action culturelle exigeante et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Au service des 154 126 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Alexandre Héligon

06 89 36 29 85

responsable.communication@crous-nantes.fr